

! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Pinsel Nahtdichter
Art-Nr 02.4983.00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Conditions d'utilisation recommandées

Agent d'imprégnation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur Yachticon A. Nagel GmbH
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt
Téléphone +49 40 511 3780, Fax +49 40 51 74 37
E-Mail yachticon@yachticon.de
Internet www.yachticon.de

Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80
Fax +49 40 51 74 37
E-mail (personne compétente):
yachticon@yachticon.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence Giftinformationszentrale Berlin
Téléphone +49 (0)30 192 40

! SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

! Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 2	H225	
Skin Irrit. 2	H315	
Eye Irrit. 2	H319	
STOT SE 3	H335, H336	
Aquatic Chronic 2	H411	

Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

! Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07



GHS09

! Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

! Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

Généralités

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

! Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

! Réaction

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et du savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

! Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

! Evacuation

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

1,2,4-triméthylbenzène, butanone, solvant naphta aromatique léger (pétrole), mésitylène

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

! Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
78-93-3	201-159-0	butanone	25 - 30	Flam. Liq. 2, H225 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H336
95-63-6	202-436-9	1,2,4-triméthylbenzène	10 - 20	Flam. Liq. 3, H226 / Acute Tox. 4, H332 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335 / Skin Irrit. 2, H315 / Aquatic Chronic 2, H411
98-82-8	202-704-5	cumène	1 < 10	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Chronic 2, H411
103-65-1	203-132-9	propylbenzène	1 < 10	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Chronic 2, H411
108-67-8	203-604-4	mésitylène	1 < 10	Flam. Liq. 3, H226 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Chronic 2, H411
64742-95-6	265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	30 - 50	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304 / Aquatic Chronic 2, H411 / STOT SE 3, H335 / STOT SE 3, H336 / , EUH066
1330-20-7	215-535-7	xylène	1 < 10	Flam. Liq. 3, H226 / Acute Tox. 4, H332 / Acute Tox. 4, H312 / Skin Irrit. 2, H315 / Asp. Tox. 1, H304
100-41-4	202-849-4	éthylbenzène	1 < 10	Flam. Liq. 2, H225 / Acute Tox. 4, H332 / STOT RE 2, H373 / Asp. Tox. 1, H304

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
78-93-3	butanone	01-2119457290-43-XXXX
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	01-2119472135-42-XXXX
108-67-8	mésitylène	01-2119463878-19-XXXX
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	01-2119455851-35-XXXX
1330-20-7	xylène	01-2119486136-34-XXXX

! SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

! Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Pinsel Nahtdichter

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.
Enlever les lentilles de contact.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Les vapeurs peuvent parcourir de grandes distances au-dessus du sol et s'enflammer.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Tenir à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition.

Ne pas respirer les vapeurs.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, liant universel, Kieselguhr).

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Ramasser mécaniquement.

Remarques complémentaires

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

! SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures générales de protection

Éviter d'inspirer les vapeurs.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

Tenir à l'écart des substances combustibles, inflammables et des sources d'ignition.

! Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de stockage (RFA) 3

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
100-41-4	éthylbenzène	8 heures	442	100	Peau
		Court terme	884	200	
108-67-8	mésitylène (triméthylbenzènes)	8 heures	100	20	
1330-20-7	xylène, isomères mixtes, purs	8 heures	221	50	Peau
		Court terme	442	100	
78-93-3	butanone	8 heures	600	200	
		Court terme	900	300	
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	8 heures	100	20	
98-82-8	cumène	8 heures	100	20	Peau
		Court terme	250	50	

! Valeurs limites biologiques (TRGS 903)

CAS No	Désignation	Paramètres	BGW	Matière d'analyse	Date de la prise d'échantillon
78-93-3	Butanon (2-Butanon; Ethylmethylketon)	Butanon (2-Butanon)	5 mg/l	U	b
100-41-4	éthylbenzène	Mandelsäure + Phenylglyoxylsäure	300 mg/L	U	b
1330-20-7	Xylol (alle Isomeren)	Xylol	1,5 mg/l	B	b
1330-20-7	xylène (Isomere)	Methylhippur-(Tolur-)säure (alle Isomere)	2000 mg/l	U	b
95-63-6	Trimethylbenzol (alle Isomeren): 1,2,4-Trimethylbenzol	Dimethylbenzoesäuren (Summe aller Isomeren nach Hydrolyse)	400 mg/g Kreatinin	U	c, b
108-67-8	Trimethylbenzol (alle Isomeren): Mesitylen (1,3,5-Trimethylbenzol)	Dimethylbenzoesäuren (Summe aller Isomeren nach Hydrolyse)	400 mg/g Kreatinin	U	c, b

8.2. Contrôle de l'exposition

! Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Pinsel Nahtdichter

Protection des mains

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:

fluoré 0,7 mm, 30 min, par exemple "Vitoject" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de).

Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

Autres mesures de protection

vêtement de protection

! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect liquide	Couleur jaune clair	Odeur caractéristique
--------------------------	-------------------------------	---------------------------------

Seuil olfactif

Aucune information disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune information disponible.				
point d'ébullition	79 °C				
Température de fusion / Point de congélation	Aucune information disponible.				
Point d'éclair	-4 °C				
Vitesse d'évaporation	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état solide)	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune information disponible.				
Température d'inflammation	485 °C				
Température d'auto-inflammation					Le produit n'est pas autoinflammable.
Limite inférieure d'explosibilité	0,6 Vol-%				

Pinsel Nahtdichter

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Limite supérieure d'explosibilité	11,5 Vol-%				
Pression de vapeur	105 hPa	20 °C			
Densité relative	0,9 g/cm ³	20 °C			
Densité de vapeur	Aucune information disponible.				
Solubilité dans l'eau					pratiquement insoluble
Solubilité dans un autre produit	Aucune information disponible.				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	Aucune information disponible.				
Température de décomposition	Aucune information disponible.				
Viscosité (dynamique)	48 mPa*s	40 °C		Brookfield	
Viscosité (cinématique)	52 mm ² /s	40 °C			
Teneur du solvant	97,2 %				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

La formation de mélanges explosifs avec l'air est possible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues, étincelles

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

! SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Irritant			
Irritation des yeux	Irritant.			
Sensibilisation de la peau	Pas d'effet sensibilisant connu.			

! Danger par aspiration

Pas de classification quant à sa toxicité à l'aspiration (la viscosité cinématique étant > 20,5 mm²/s à 40°C).

Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

! SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

! Remarques générales

Toxique pour les organismes aquatiques.

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

Recommandations relatives à l'emballage

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Remarques générales

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (solvant naphtha aromatique léger (pétrole))	FLAMMABLE LIQUID, N.O. S. (Solvent naphtha (petroleum), light arom.)	Flammable liquid, n. o.s. (Solvent naphtha (petroleum), light arom.)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 3

code de restriction en tunnel D/E

Réglementations particulières 640D

Code de classification F1

! SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

! Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV =86,7 %

(composants
organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2 Renseignements du fabricant
produit polluant l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

Les conseils relatifs à la formation

Voir fiche technique pour plus d'informations.

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparés en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.0

Source des principales informations

Fiche technique du fournisseur.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie ...)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.